

ÉLECTION 2019

Collège des médecins du Québec

Présentation d'un candidat à l'élection d'un poste d'administrateur dans la région Centre

Capitale-Nationale (03), Mauricie (04), Chaudière-Appalaches (12) et Centre-du-Québec (17)

André Garon – Permis n° 77097



MD : 1976 – Université Laval

Spécialité(s) : médecine de famille

Lieu principal d'exercice
CHU de Québec-Université Laval

Courriel : andre.garon@chudequebec.ca

LinkedIn :

PROFIL DU CANDIDAT OU DE LA CANDIDATE

Ma carrière a essentiellement été comblée par des défis d'abord en santé publique, puis dans des fonctions médico-administratives à divers niveaux (santé et système professionnel) :

- MSSS : conseiller à des sous-ministres (diverses politiques et lois, dont la LSSSS)
- Conseil de la Santé et du Bien-Être (aujourd'hui le Commissaire) : conseiller au président
- Collège des médecins durant près de sept ans : secrétaire général adjoint, puis directeur général et secrétaire (préparation de positions politiques et de mémoires à des commissions parlementaires, révision de règlements dont le Code de déontologie, gestion de ressources et soutien au CA)
- MSSS : directeur de la qualité (agrément, régime de plaintes, sécurité des soins, travaux sur la création de l'INESSS)
- CSSS Grand Littoral, puis CHA de Québec : DSP
- CHU de Québec-Université Laval : directeur médical (DMSH), puis conseiller à la direction générale (génétique médicale)

ÉLECTION 2019

Collège des médecins du Québec

Présentation d'un candidat à l'élection d'un poste d'administrateur dans la région Centre

Capitale-Nationale (03), Mauricie (04), Chaudière-Appalaches (12) et Centre-du-Québec (17)

OBJECTIFS AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Important : ces informations apparaîtront seulement à partir du 1^{er} avril 2019

En appui à mes futurs collègues du conseil d'administration et par mon engagement, tenant compte de mes connaissances du Collège des médecins et de son fonctionnement interne, ainsi que des limites d'un mandat de dix-huit mois, je compte contribuer au respect de la mission de protection du public du Collège, veiller à la saine administration de ses affaires et concourir au développement de la profession. À ces fins, me préoccuperont entre autres :

- L'écoute des réalités des médecins et des attentes de la population
- Les conditions favorables à la prise en charge des malades et au maintien de l'indépendance professionnelle du médecin
- L'importance d'une première ligne forte et de la collaboration interdisciplinaire
- La déontologie du médecin enquêteur et la surveillance de son exercice
- La participation active et positive du Collège aux débats publics sur la qualité des soins
- L'appui à des politiques favorables à la santé publique

Dernière mise à jour : 28 mars 2019